

Mardi 6 février 2024

PROCÈS VERBAL

Présences :

- Audrée Jeanne Beaudoin, parent
- Jacynthe Bolduc, parent
- Louis Brouillette, enseignant
- Marie-Ève Bruneau, enseignante
- Julie Carbonneau-Hetherington, enseignante
- Jean-Pierre Cyr, parent, trésorier
- Jean Descôteaux, parent, président
- Sophie Desharnais, parent, secrétaire, représentante de l'OPP
- Hélène Gadbois-Nadeau, parent, représentante du Comité de parents
- Marie-Ève Gaulin-Leduc, enseignante
- Chantal Hébert, éducatrice au service de garde
- Marilyne Lemaire, enseignante
- David Marticoréna, parent, vice-président
- Amélie Martin-Caya, directrice
- Julie Patry, adjointe à la vie scolaire
- Éric Pontbriand, représentant de la communauté
- Marie-Noëlle Richard, parent
- Hélène Veillette, enseignante

Absences :

- Chantal Asselin, enseignante
- Anne-Marie Lefebvre, enseignante
- Marie St-Martin, responsable du service de garde

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée;

Sophie Desharnais est nommée à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Quorum;

La séance est ouverte à 19h03. Le quorum d'au moins la moitié des membres, dont quatre parents, est respecté par la présence de sept parents.

1.3 Adoption de l'ordre du jour;

Lecture de l'ordre du jour par Amélie Martin-Caya. Le point 2.8 - Éclipse est ajouté. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Hélène Gadbois-Nadeau et appuyée par Marie-Ève Gaulin-Leduc. Le tout est adopté à l'unanimité.



1.4 Lecture et adoption du dernier procès-verbal;

Les membres du conseil d'établissement confirment avoir lu le procès-verbal et ne souhaitent aucun changement. Marilynne Lemaire propose l'adoption du dernier procès-verbal, appuyée par Louis Brouillette. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.5 Suivi du dernier procès-verbal;

Amélie Martin-Caya informe que les mesures d'aide suite à la grève ont été distribuées et que l'école a reçu 4000\$.

Lors du Gala des Bravos, les élèves de 6^e année ont fait une prestation de chant. L'école a fait le choix de ne pas remettre de prix puisqu'il s'avérait difficile de faire ressortir un élève du lot. L'an prochain, l'école songe à miser sur les élèves qui rayonnent par leur progression au niveau de l'apprentissage musical.

Les autres suivis sont présentés aux prochains sujets à l'ordre du jour.

2 OBJET(S) D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

2.1 Correspondances reçues par le président;

Aucune correspondance reçue.

2.2 Vie de l'école

Amélie Martin-Caya partage que le tournage en vue du spectacle de fin d'année a débuté. Le Patinons en cœur a été annulé le 1^{er} février et sera remis le 15 février. Les portes ouvertes ont été un franc succès et l'école a reçu plus de familles que l'an dernier, soit 179 familles. 191 élèves se sont inscrits pour les tests d'admission. Les activités de ski alpin pour les 6^e année ont eu lieu, celles de ski de fond pour les 5^e année suivront sous peu.

Louis Brouillette informe que Jessica Paradis, harpiste, a offert un atelier musical aux élèves. Le 16 février, 70 étudiants du BAPP viendront créer des histoires sonorisées et effectuer de l'observation auprès des élèves.

2.3 Service de garde

Amélie Martin-Caya transmet le suivi de Marie St-Martin. Un mélange de soupe sèche et un mélange de biscuit sec seront remis aux familles des élèves qui fréquentent le service de garde. Une nouvelle éducatrice est également en poste.

2.4 Corpo

Amélie Martin-Caya informe que la campagne de financement pour la recherche de partenaires financiers pour le spectacle débutera sous peu. Les produits seront choisis judicieusement, la sollicitation sera mieux ciblée dans le temps.

2.5 OPP

Sophie Desharnais rapporte que certains sacs d'orphelings sont toujours accrochés aux poignées de classes et questionne si un élève de 6^e année a été nommé à titre de responsable pour rapatrier les sacs chaque semaine. Marie-Ève Bruneau fera le



suiwi à cet effet.

Les parents ont également été sondés quant au règlement de vouvoiement. Les avis sont variés, on propose d'en faire un choix de l'enseignant, on soulève qu'il peut y avoir un manque de cohérence si le vouvoiement est présent dans le code de vie, mais qu'il n'est pas appliqué partout. Cette habitude pourrait être utile en société.

La conférence retenue est celle de Dre Nadia sur les comportements alimentaires des enfants.

Les soumissions pour les albums ont été reçues. Le party aura lieu le dernier jeudi de l'année. Le DJ est réservé et la photographe, qui imprime les photos sur place, a été contactée.

L'achat des vêtements promotionnels débute le 19 février et tout passera par une plateforme informatisée.

Marie-Noëlle Richard propose d'offrir un cadeau souvenir aux élèves lors des portes ouvertes, tel qu'un t-shirt ou un sac.

2.6 Comité de parents CSSRS

Hélène Gadbois-Nadeau rapporte que Donald Landry, secrétaire général du CSSRS a discuté du recours collectif pour des frais demandés aux parents concernant l'achat de boîtes de mouchoirs.

Un montant est versé aux écoles et doit être utilisé d'ici juin 2025 pour réduire l'ensemble des frais chargés aux parents ou soutenir de façon ponctuelle certains besoins spécifiques de parents.

Une directive sur l'utilisation des appareils électroniques est en place et toutes les écoles sont conformes.

Lors de l'éclipse prochaine, les enfants peuvent être retirés de l'école si les parents sont préoccupés par la situation.

2.7 Clientèle et inscriptions

Sujet discuté au point 2.2 – Vie de l'école.

2.8 Éclipse

Amélie Martin-Caya rapporte que le CSSRS a acheté des lunettes pour tous les élèves. L'école favorisera la participation des élèves lors de l'éclipse, sans obligation pour les enseignants. Une communication aux parents concernant l'organisation cette journée viendra.

3 **OBJET(S) DE CONSULTATION**

Aucun sujet de consultation.

4 **OBJET(S) D'APPROBATION**

4.1 Grille-matières



Amélie Martin-Caya nous présente la grille-matière pour la prochaine année scolaire, dont l'ajout du cours *Culture et citoyenneté du Québec*. Jean Descôteaux propose l'approbation de la grille-matière, Marie-Noëlle Richard l'appuie. Le tout est adopté à l'unanimité.

4.2 Libellé en lien avec un changement dans les règles de l'école

Amélie Martin-Caya informe qu'un ajout d'un libellé dans les règles de l'école est requis. Le libellé est ainsi écrit : « Tout comme les objets personnels et conformément aux directives ministérielles, les appareils intelligents sont interdits à l'école (téléphones, tablettes, montres intelligentes, etc.) »

Sophie Desharnais propose l'approbation du changement dans les règles de l'école, Chantal Hébert l'appuie. Le tout est adopté à l'unanimité.

5 OBJET(S) D'ADOPTION

Aucun sujet d'adoption.

6 TRÉSORERIE

Jean-Pierre Cyr ne rapporte aucune dépense.

7 QUESTION DU PUBLIC

Aucune question du public.

8 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

Aucune affaire nouvelle.

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le 2 avril 2024 au salon du personnel de l'école.

La levée de la séance est proposée par Marie-Ève Gaulin et appuyée par Marie-Noëlle Richard. La rencontre se termine à 20h05 avec l'accord de tous les membres.